

Document d'informations clés

Objective

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

DIERICKX LEYS FUND II GROWTH Un compartiment de DIERICKX LEYS FUND II

DIERICKX LEYS FUND II GROWTH - C - CAP (BE6308368701)

DIERICKX LEYS FUND II est autorisé dans Belgique et réglementée par FSMA.

Ce produit est géré par Dierickx Leys Private Bank NV. La société de gestion est Capfi Delen Asset Management NV qui est autorisée dans Belgique et contrôlée par FSMA. Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez consulter www.dierickxleys.be ou appeler +32 3 241 09 99.

Ce document a été publié le 31-05-2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type L'OPCVM Dierickx Leys Fund II est une SICAV de droit belge qui répond aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Objectifs

Objectifs du produit Dierickx Leys Fund II Growth vise à offrir un résultat global en euros le plus élevé possible.

Approche de l'investissement Le fonds investit principalement dans des actions, sans diversification géographique et sectorielle fixe. La majeure partie du portefeuille est constituée d'actions d'entreprises générant une forte croissance du chiffre d'affaires. Les monnaies faibles sont évitées autant que possible. Des investissements complémentaires peuvent être effectués dans d'autres instruments : options, contrats à terme, OPC, obligations convertibles, liquidités ou titres de créance.

L'indice de référence Le fonds est géré activement. Le fonds n'est pas géré en référence à un indice de référence.

Politique de rachat Vous pouvez obtenir sur simple demande le remboursement de vos parts chaque jour de bourse belge.

Politique de distribution Les parts de capitalisation n'allouent aucun dividende. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti). Les parts de distribution distribuent annuellement un dividende, pour autant que les résultats du fonds le permettent.

Politique d'échange Vous avez le droit d'échanger vos parts contre des parts d'un autre compartiment du fonds. Les frais éventuels sont indiqués dans la section 'frais' à cet égard. De plus amples informations peuvent être obtenues dans le prospectus et sur <https://www.dierickxleys.be/nl/dierickx-leys-funds>.

Ségrégation des actifs Les actifs et les passifs des différents compartiments du fonds sont ségrégués. Par conséquent, les droits des créanciers d'un compartiment sont limités à ce compartiment.

Politique de durabilité Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales mais ne vise pas la réalisation d'un objectif environnemental ou social. Outre les paramètres financiers tels que le chiffre d'affaires, le bénéfice, les marges et la part de marché des entreprises dans lesquelles le fonds investit, des paramètres non financiers sont également pris en compte. Un score ESG est utilisé pour ces paramètres non financiers. Le principe du « Best in Class / Worst in Class » est appliqué :

- Les entreprises ayant les meilleures notations de risques ESG sont automatiquement acceptées dans l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises (à l'exception de celles déjà exclues sur la base du secteur ou de la liste d'exclusion du Fonds de pension norvégien) ayant une notation de risques ESG de 29,99 ou moins (c'est-à-dire jusqu'à « medium risk » compris) et où aucun incident controversé de Level 4 ou plus n'est survenu.
- Les entreprises ayant les moins bonnes notations de risques ESG sont automatiquement exclues de l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises ayant une notation de risques ESG de 40 ou plus (c.-à-d. 'severe risk') et/ou où un ou plusieurs incidents controversés de Level 5 se sont produits.
- Les entreprises qui n'appartiennent ni à la catégorie des 'Best in Class', ni à celle des 'Worst in Class' sont toujours traitées dans une procédure de délibération manuelle. Concrètement, il s'agit donc d'entreprises dont la notation de risques ESG se situe entre 29,99 et 40 (c.-à-d. 'high risk') et/ou où un ou plusieurs incidents controversés de Level 4 se sont produits. Dans la procédure de délibération, ces entreprises sont analysées au cas par cas. Dans ce cas, le gestionnaire ESG effectue une analyse ESG objective,

indépendante de toute caractéristique financière favorable, en veillant à ce que chaque produit financier faisant l'objet d'une délibération bénéficie d'un traitement égal (donc aussi strict) en termes d'ESG.

Outre l'exclusion, le score ESG fait partie intégrante de la procédure de décision d'investissement. Le score ESG intègre des thèmes et des risques environnementaux et/ou sociaux comme le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection et la sécurité des données, et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'un risque est prise en compte. Vous trouverez plus d'informations sur la politique de durabilité ESG sur <https://www.dierickxleys.be/fr/politique-de-durabilite-esg>.

SFDR Article 8

Produits dérivés Le fonds peut utiliser des produits financiers dérivés dans une mesure limitée. D'une part, cette limitation signifie que les produits financiers dérivés peuvent être utilisés pour contribuer à la réalisation des objectifs d'investissement (par exemple pour augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments de marché dans le cadre de la stratégie d'investissement). D'autre part, les produits financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à un aspect spécifique du marché (comme la couverture d'un risque de change, ou la protection contre la baisse des marchés). Le gestionnaire procédera régulièrement à l'achat et à la vente à terme de devises en vue de couvrir le risque de change.

Investisseurs de détail visés Le Dierickx Leys Fund II Growth convient à la partie dynamique du profil de l'investisseur. L'investisseur souhaite investir en actions et vise une croissance de ses actifs à long terme. Il a une connaissance limitée des marchés financiers et accepte le risque d'investir dans des actions. L'horizon d'investissement est continu car les plus-values et les revenus générés sont systématiquement réinvestis. Les investisseurs tiennent compte du fait qu'ils peuvent perdre tout ou partie de leur mise. L'investissement dans le compartiment convient aussi bien à l'investisseur débutant ayant au moins quelques connaissances du marché et des produits financiers qu'à l'investisseur confirmé. L'investisseur débutant est dans tous les cas en mesure de prendre une décision d'investissement réfléchie sur la base de la documentation qui lui est fournie ou qui est prescrite par la loi.

Durée Le fonds n'a pas d'échéance finale et ne peut être arrêté que par les actionnaires eux-mêmes. La liquidation peut avoir lieu par décision d'une assemblée générale des actionnaires. En cas de dissolution du fonds, un liquidateur procédera à la liquidation. Le produit de la liquidation est distribué aux actionnaires au prorata de leurs actions.

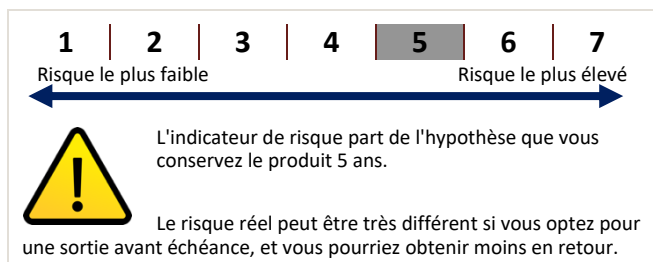
Informations pratiques

Dépositaire KBC Bank NV – Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles

Informations complémentaires Le prospectus, les statuts, le rapport annuel et semestriel le plus récent ainsi que d'autres informations pertinentes (telles que qu'une description de la stratégie et des objectifs) concernant le fonds peuvent être obtenus gratuitement en néerlandais auprès de l'établissement chargé des services financiers, Dierickx Leys Private Bank NV, Kasteelpleinstraat 44, 2000 Antwerpen (<https://www.dierickxleys.be/fr/dierickx-leys-funds/>). Les cours les plus récents des parts sont disponibles sur <https://www.dierickxleys.be/nl/dierickx-leys-funds/> et sur le site web de Beama http://permafiles.beama.be/NAVpub_nl.pdf/ et seront publiés dans De Tijd.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances,

ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les évolutions du marché à l'avenir ne peuvent être prévues avec précision. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains résultats possibles basés sur des rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Periode de détention recommandée	5.0		
Exemple d'investissement:	EUR 10 000		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 379.0EUR	1 335.0EUR
	Rendement annuel moyen	-86.21%	-33.15%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 953.6 EUR	8 063.1EUR
	Rendement annuel moyen	-30.46%	-4.21%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 079.5 EUR	14 403.5EUR
	Rendement annuel moyen	10.79%	7.57%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 113.7EUR	21 923.1EUR
	Rendement annuel moyen	41.14%	17.00%

Scénario défavorable Ce type de scénario s'est produit pour un investissement (11/2021 - 05/2023).

Scénario intermédiaire Ce type de scénario s'est produit pour un investissement (11/2015 - 11/2020).

Scénario favorable Ce type de scénario s'est produit pour un investissement (11/2016 - 11/2021).

Les calculs susmentionnés ont été effectués à l'aide de la référence SOLACTIVE EUROPE 600 SMALL CAP INDEX

Que se passe-t-il si Capfi Delen Asset Management NV n'est pas en mesure d'effectuer les versements

Les actifs du compartiment sont conservés par son dépositaire, à savoir KBC Bank (le 'Dépositaire'). L'insolvabilité éventuelle du Gestionnaire n'affectera pas les actifs du Compartiment conservés par le Dépositaire. En cas d'éventuelle insolvabilité du Dépositaire ou de toute personne agissant au nom du Dépositaire, le Compartiment peut subir une perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure étant donné que le Dépositaire est tenu par la loi de conserver ses propres actifs séparés des actifs du Compartiment. Le Dépositaire est également responsable envers le Compartiment et les investisseurs de toute perte résultant, entre autres, d'une négligence et d'une fraude ou d'un manquement délibéré du Dépositaire à ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- EUR 10 000 sont investis.
- Pour les autres périodes de détention, nous supposons que le produit se comporte comme indiqué dans le scénario intermédiaire. En d'autres termes, les coûts ne sont pas calculés sur le montant investi de 10 000 EUR, mais sur l'évolution de ces 10 000 EUR selon la performance du scénario intermédiaire.

Investissement EUR 10 000		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans

Coûts totaux	322 EUR	1 538 EUR
Incidence des coûts annuels(*)	3.2%	2.2% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9.78% avant déduction des coûts et de 7.57% après cette déduction.

Lors du calcul du coût total, nous supposons que le coût maximum d'entrée (1.5%) et de sortie (0.0%) est facturé.

Lors d'un changement de compartiment, toute différence entre la commission de négociation du nouveau compartiment et celle du compartiment actuel sera imputée comme dépense.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Maximum 1.5% du montant que vous payez lorsque vous entrez dans cet investissement.	Jusqu'à 150 EUR
Coûts de sortie	Maximum 0.0%, aucuns frais de sortie ne peuvent être imputés, que ce soit au profit du fonds ou du distributeur.	Jusqu'à 0EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.7% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année écoulée.	167 EUR
Coûts de transaction	0.1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	5 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement.	0.0%. Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 ans

Ce produit n'a pas d'échéance minimale (ou maximale) mais vise à investir à moyen et long terme alors que l'argent reste facilement disponible. En raison des investissements sous-jacents, qui fluctuent en fonction des fluctuations des marchés financiers, il est conseillé de conserver votre investissement pendant au moins 5.0 ans. Vous pouvez entrer et sortir à tout moment (les jours ouvrables). La valeur est calculée à la première date d'évaluation après réception de la demande de sortie. Vous devez également tenir compte de votre situation personnelle et fiscale en cas de vente. Des frais peuvent également être retenus en fonction de la vente, ce qui peut avoir une influence sur le retour sur investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Les plaintes éventuelles peuvent être adressées à la société de gestion Capfi Delen Asset Management NV, Jan Van Rijswijklaan 178, 2020 Antwerpen ou par e-mail à info@cadelaam.be.

Autres informations pertinentes

Ce document ne contient qu'une fraction de toutes les informations relatives au produit. Pour plus d'informations, nous vous renvoyons à la documentation juridique du Fonds, qui sera disponible sur demande.

L'information sur les performances des 4 années passées de ce produit sont disponibles sur : <https://priips-performance-chart.com/cadelaam/BE6308368701/fr/eu/>

Les calculs des scénarios de performances pour les mois précédents sont disponibles sur : <https://priips-scenarios.com/cadelaam/BE6308368701/fr/eu/>